

Monsieur le Président,
Excellences,
Mesdames et Messieurs,

L'Etat bulgare mène une politique de respect et d'observation des droits et des libertés principales de l'homme conformément aux principes de documents internationaux de base comme les accords de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), le Plan d'action de L'OSCE sur l'amélioration des Roms et Sinti, la Convention-cadre de la protection des minorités nationales etc. Les valeurs démocratiques et les principes de la société civile sont depuis longtemps établies et confirmées dans le pays. On a créé des relations interethniques de tolérance.

La politique de l'Etat bulgare a comme but principal les priorités suivantes: l'augmentation du niveau de vie de tous les citoyens bulgares, le déracinement de la pauvreté, la prévention de la discrimination, l'intégration des personnes qui sont d'état désavantageux dans la société bulgare. On prend des mesures spécifiques et assez concrètes, destinées à l'amélioration systématique de l'état des minorités ethniques vulnérables et surtout – de celui des roms.

La Bulgarie est en possession d'une loi forte et efficace contre la discrimination. Cette loi englobe les standards établis de l'Europe dans ce domaine mais aussi c'est une loi qui est en pleine capacité de créer des standards elle-même.

Le Gouvernement bulgare accepte comme base de sa politique par rapport aux roms le Programme-cadre pour l'intégration égale des roms dans la société bulgare, adopté en 1999. Ce Programme-cadre contient les principes de base de toute la stratégie de l'Etat pour la réalisation d'une véritable égalité des roms en Bulgarie. Les objectifs de ce programme sont en harmonie avec les priorités de l'initiative internationale La Décennie de l'inclusion des Roms: 2005-2015.

Notre pays par son premier ministre a soutenue cet initiative dès le début. Les efforts et la volonté de notre pays pour une intégration complète et pleine des roms ont été tenu en haute estime, ont été apprécié et ont connu une grande reconnaissance par la décision le gouvernement Bulgare en coopération avec le gouvernement Hongrois de devenir hôte de l'Ouverture internationale de la Décennie. 8 états-parties, tous membres de l'OSCE ont signé à Sofia la Déclaration pour la Décennie de l'inclusion des Roms: 2005 – 2015. Par cette déclaration les gouvernements ont pris en charge “de travailler sur la suppression de la discrimination et la liquidation de la précipice inacceptable entre les roms et le reste de la société”, de soutenir la participation égale des communautés des roms dans les différents pays pour que les objectifs de la Décennie puissent être atteints.

Le 14 avril 2005 le Plan National d'action de la Décennie a été adopté par le Conseil des ministres. En même temps ce plan est aussi un plan d'action du Programme-cadre. Des objectifs y sont prévus suivant les 4 priorités principales de la Décennie: l'éducation, la santé publique, l'emploi, l'amélioration des conditions de vie dans les logements. Des objectifs spécifiques pour la Bulgarie sont la culture et la protection contre la discrimination et la garantie des conditions égales. Les activités du plan sont financées généralement par le Budget d'Etat et par d'autres sources aussi. Chaque année le plan sera actualisé justement par des moyens du budget annuel de l'Etat.

L'Enseignement représente la priorité principale de la Décennie. L'encouragement de l'accès égal auprès d'une formation de bonne qualité et l'amélioration des résultats de l'éducation et de la formation des enfants et des élèves des minorités ethniques en Bulgarie est un objectif de base de la politique de l'Etat et fait partie de la Stratégie de l'intégration d'enseignement pour les enfants et les élèves des minorités ethniques. L'Etat bulgare soutient le Fonds International pour l'éducation des Roms et assure le financement du Centre national de l'intégration dans le domaine de l'enseignement des enfants et des élèves des minorités ethniques.

Le 8 avril 2005, le jour international des Roms, l'Ouverture nationale de la Décennie a eu lieu. Le Parlement a adopté avec unanimité une déclaration sur l'engagement des institutions d'Etat de travailler pour que les objectifs de la Décennie soient atteints avec succès. Par cette même déclaration il

annonce et exprime la volonté du pays de mener une politique d'intégration sociale qui a comme but la diminution de la pauvreté et qui est au profit aussi bien de la société des roms que de la société toute entière.

L'Etat soutient la participation pleine, l'apport et la responsabilité de la communauté des roms pour la réalisation des objectifs de la Décennie. Atteindre ces objectifs représente une sorte de provocation envers la société. Auprès des mass-medias l'Etat cherche un allié pour surmonter certains aspects et clichés traditionnels vis-à-vis des roms.

La république de Bulgarie fait la résolution des problèmes des minorités ethniques par la voie de la balance et par une harmonisation entre le principe d'intégration des minorités dans la société civile et celui de protection de leur identité ethnique, culturelle, religieuse aussi bien que linguistique. C'est ainsi dire le fond du modèle bulgare des relations interethniques.

**DECLARATION OF THE THIRTY-NINE NATIONAL ASSEMBLY OF THE
REPUBLIC OF BULGARIA ON THE COMMITMENT OF THE STATE
INSTITUTIONS TO ATTAIN THE OBJECTIVES OF THE DECADE OF ROMA
INCLUSION 2005 – 2015**

THE THIRTY-NINE NATIONAL ASSEMBLY OF THE REPUBLIC OF BULGARIA,

BEING LED by the principle of equality of all Bulgarian citizens notwithstanding their ethnicity and religion;

DECLARING the necessity to make continuous efforts to attain complete and effective equality between all Bulgarian citizens;

CONFIRMING the commitment of the Republic of Bulgaria to attain the United Nations Millennium Development Goals;

PROCLAIMING the efforts of the Republic of Bulgaria to abolish all forms of discrimination;

CONFIRMING that the implementation of the Framework programme for equal integration of Roma people in the Bulgarian society, adopted in 1999, presents a priority task to all Bulgarian governments;

SHARING the understanding that the European future of our country is unimaginable without improving the status of the Roma community,

DECLARES:

1. Admits with gratification the participation of the Republic of Bulgaria in the Decade of Roma Inclusion 2005 – 2015 initiative.
2. Declares the will of the Republic of Bulgaria to implement policy of social integration, which is aimed at decreasing of poverty and is beneficiary both to Roma community and the society as a whole.
3. Confirms the willingness of the Republic of Bulgaria to manage to attain the objectives of the Decade of Roma Inclusion in the priority areas – education, healthcare, employment, housing conditions, culture and protection against discrimination.
4. Confirms the commitment of the National Assembly to implement the Framework programme for equal integration of Roma people in the Bulgarian society as it recommends to the Council of Ministers to adopt Decade of Roma Inclusion 2005 - 2015 national Action Plan.
5. Supports the equal participation, contribution and responsibility of the Roma community in our country to attain the objectives of the Decade of Roma Inclusion.